



HONORAIRES DE L'AGENCE DBS IMMOBILIER

Barème en vigueur au 15 Décembre 2019

Honoraires concernant les transactions d'immeubles non-professionnels

Prix minimum	Prix maximum	Montant honoraires H.T.	TTC
- €	29 999,00 €	3 000,00 €	3 600,00 €
30 000,00 €	49 999,00 €	4 000,00 €	4 800,00 €
50 000,00 €	74 999,00 €	5 000,00 €	6 000,00 €
75 000,00 €	99 999,00 €	6,50%	7,80%
100 000,00 €	125 000,00 €	6,00%	7,20%
125 000,00 €	149 999,00 €	5,50%	6,60%
150 000,00 €	199 999,00 €	5,00%	6,00%
200 000,00 €	249 999,00 €	4,00%	4,80%
250 000,00 €	299 999,00 €	3,50%	4,20%
300 000,00 €	sans	3,00%	3,60%

Appliquer au prix de vente affiché le taux d'honoraires souhaité ou déduire le montant forfaitaire en fonction de la tranche de prix.

Ces honoraires sont forfaitaires et définitifs même après négociation.

Fonds de commerces et murs commerciaux : nous consulter

Honoraires de gestion locative

5.83 % H.T. des sommes encaissées soit 7 % TTC

8 euros /m2 de surface habitable dont 50% à la charge du locataire et 50% à la charge du propriétaire bailleur.

Ces frais comprennent l'organisation des visites, la constitution du dossier, la mise en place des moyens de paiement, la rédaction du bail.

3 euros/m2 pour les frais liés à l'établissement de l'état des lieux d'entrée à répartir entre le locataire et le propriétaire bailleur.